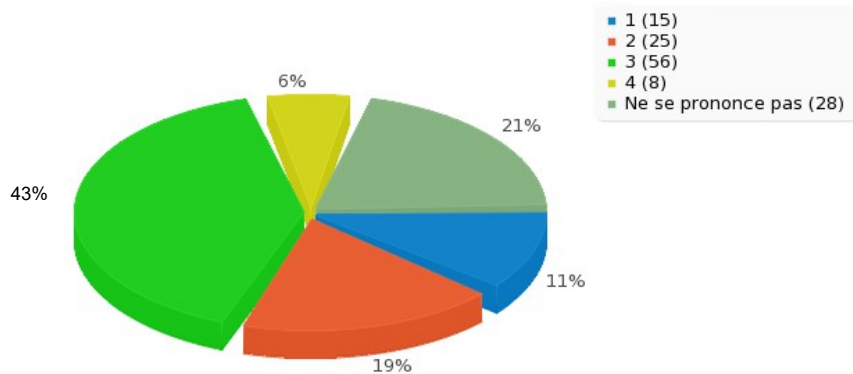




## Selon les personnes qui ont répondu,

### 1/ Le Projet Educatif de Territoire a-t-il permis de renforcer la qualité des actions éducatives proposées?

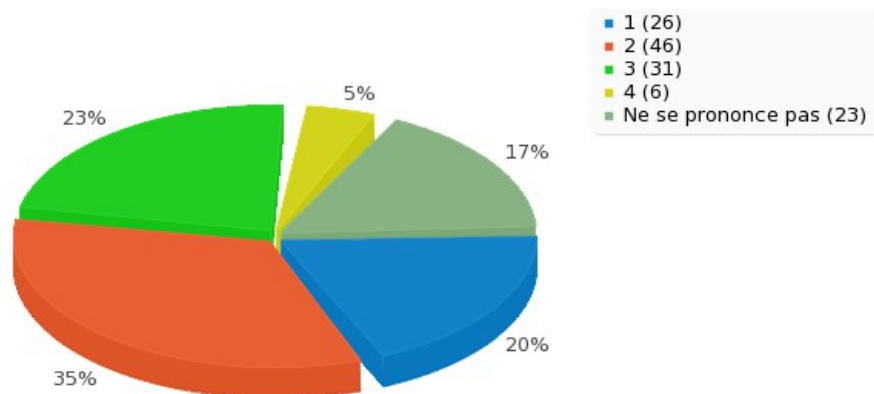
49 % des personnes qui ont répondu estiment que le PEDT a permis le renforcement de la qualité des actions éducatives proposées. 30 % ne partagent pas cet avis et 21 % ne se sont pas prononcées.



22 commentaires ont concerné cette question, soit 16 % des réponses. Les commentaires lient réforme des rythmes scolaires et PEDT sans pour autant remettre en cause la variété des activités proposées et la qualité des intervenants.

### 2/ Le Projet Educatif de Territoire a-t-il favorisé la participation réelle des familles ?

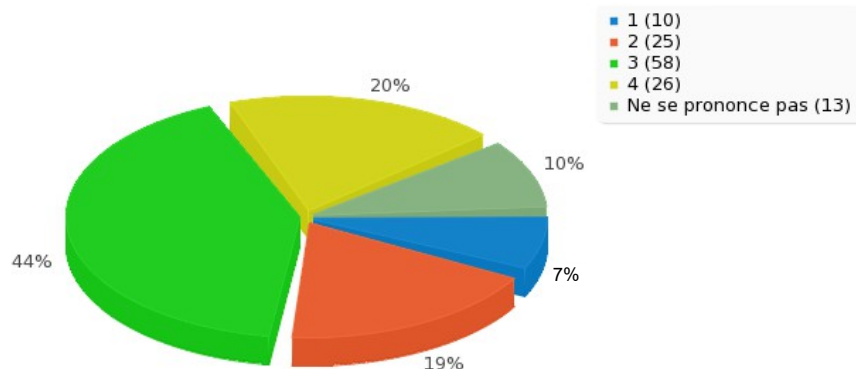
55 % des personnes qui ont répondu estiment que le PEDT a peu favorisé la participation réelle des familles. 28 % des personnes ne partagent pas cet avis et 17 % ne se sont pas prononcées.



24 commentaires ont concerné cette question, soit 18 % des réponses. Les commentaires traitent principalement de l'information des familles sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Les modes de communication à destination des familles doivent pouvoir s'adapter aux spécificités du territoire. En outre, les familles ne disposant pas de mode de garde au-delà de 18h30 ont plus de difficulté à participer et s'impliquer.

### 3/ L'accès aux structures éducatives a-t-il été facilité (*inscription, communication, tarification...*)?

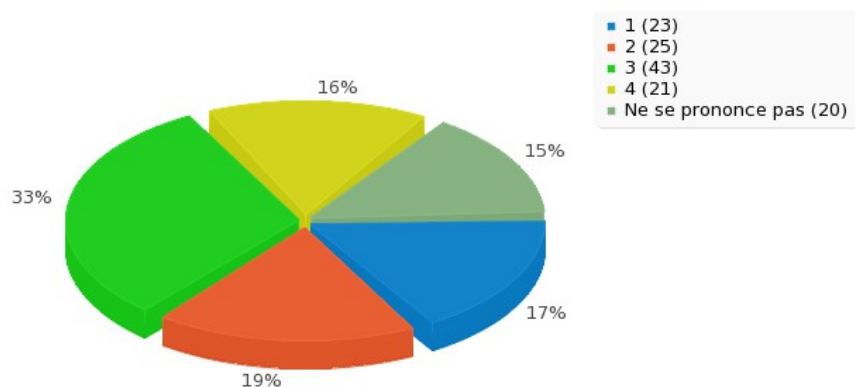
64 % des personnes qui ont répondu estiment que le PEDT a favorisé l'accès aux structures. 26 % des personnes ne partagent pas cet avis et 10 % ne se sont pas prononcées.



20 commentaires ont concerné cette question, soit 15 % des réponses. Les commentaires soulignent l'intérêt de la Déclaration d'Utilisation de Services (DUS) qui pourrait être optimisée par une présentation aux parents. La qualité d'accueil du service @ccueil unique de la Ville ainsi que des démarches facilitées grâce aux inscriptions en ligne sont également soulignées. Concernant la tarification des services périscolaires, actuellement forfaitaire, une évolution est demandée vers une tarification au temps passé. Une autre remarque concernait le manque de place en centres de loisirs durant les vacances scolaires. L'effort de communication doit être poursuivi car l'organisation des temps de l'enfant est devenue plus complexe depuis la mise en place des rythmes scolaires.

### 4/ Le Projet Educatif de Territoire a-t-il facilité la continuité éducative entre les temps (*scolaires, périscolaires, extrascolaires*) et les lieux de vie de l'enfant ?

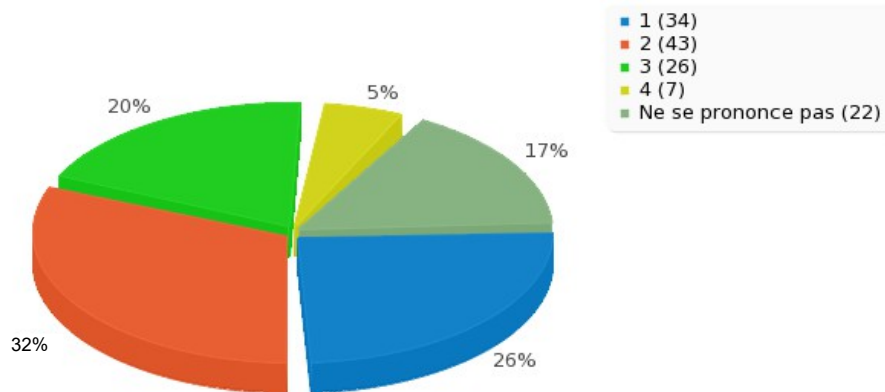
49 % des personnes qui ont répondu estiment que le PEDT a facilité la continuité éducative entre les temps et les lieux de vie de l'enfant. 36 % des personnes ne partagent pas cet avis et 15 % ne se sont pas prononcées.



21 commentaires ont concerné cette question, soit 16 % des réponses. Les transitions restent à améliorer tout comme la coordination et la communication entre les différents acteurs éducatifs. Les enfants sont encadrés par plusieurs intervenants tout au long de la journée, les plus petits doivent pouvoir bénéficier d'un adulte référent.

## 5/ Le rôle éducatif des parents au sein des projets des écoles et des structures d'accueil s'est-il développé ?

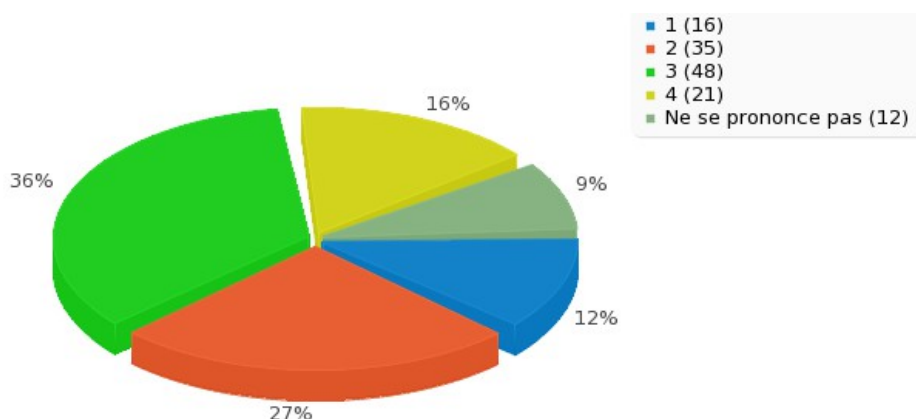
58 % des personnes qui ont répondu estiment que le PEDT a peu développé le rôle éducatif des parents au sein des structures d'accueil. 25 % des personnes ne partagent pas cet avis et 17 % ne se sont pas prononcées.



17 commentaires ont concerné cette question, soit 13 % des réponses. Les commentaires plaident en faveur d'un renforcement du rôle des parents à l'intérieur et à l'extérieur de l'école "en travaill[ant] à la désacralisation de tous ces espaces, en invit[ant] les parents à s'en emparer et en les accompagn[ant] à le faire ". Le rôle des parents est souvent vécu comme étant cantonné au rôle d'accompagnateur de sorties scolaires. L'association des parents doit pouvoir se faire avec différents niveaux de participation : concertation, consultation, information.

## 6/ L'environnement éducatif pessacais prend-t-il en compte les besoins de l'enfant (aménagement des lieux, conditions matérielles, accueil des enfants porteurs de handicap, ...) ?

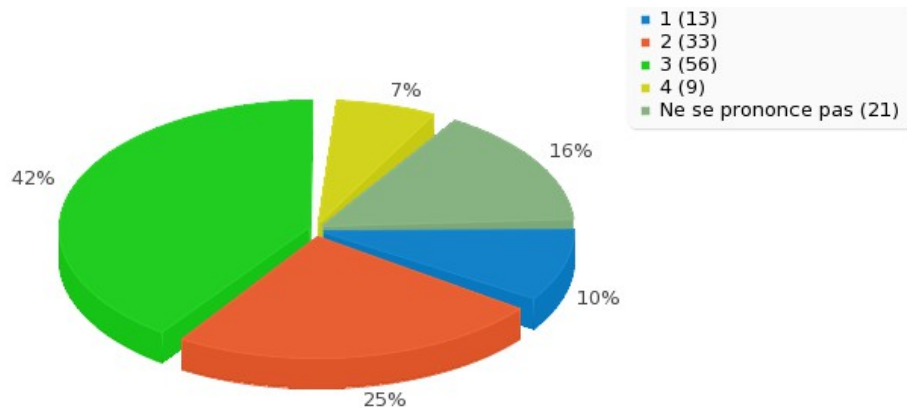
52 % des personnes qui ont répondu estiment que l'environnement éducatif pessacais prend bien en compte les besoins de l'enfant. 39 % des personnes ne partagent pas cet avis et 9 % ne se sont pas prononcées.



21 commentaires ont concerné cette question, soit 16 % des réponses. Les commentaires portent sur l'amélioration de la prise en compte du handicap tant sur l'accueil que sur l'aménagement des locaux. Une ouverture plus importante des équipements sportifs aux enfants de moins de 6 ans est également demandée.

## 7/ La mobilisation des acteurs éducatifs a-t-elle permis de construire des actions cohérentes et/ou innovantes ?

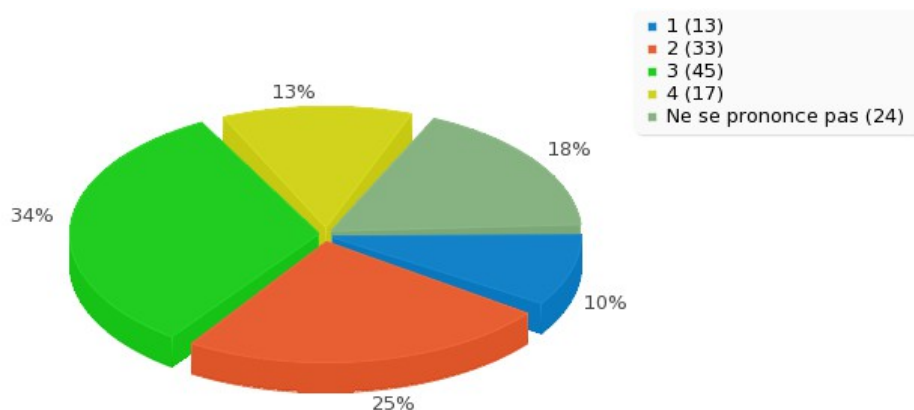
49 % des personnes qui ont répondu estiment que la mobilisation des acteurs éducatifs a permis de construire des actions cohérentes et/ou innovantes. 35 % des personnes ne partagent pas cet avis et 16 % ne se sont pas prononcées.



15 commentaires ont concerné cette question, soit 11 % des réponses. Les projets des structures étant variables, il a pu être difficile de répondre à cette question. Pour construire des actions éducatives cohérentes sur le territoire, le travail en commun et la mobilisation effective de tous les acteurs éducatifs est nécessaire. Le PEDT a permis de proposer de nouvelles interventions comme l'initiation à des langues étrangères peu connues et des apprentissages en musique. Le bénéfice d'équipements culturels de proximité a été mis en valeur dans les commentaires. Les semaines de classes transplantées à Romainville et à Saint Lary apportent des opportunités de découverte.

## 8/ Le Projet Educatif de Territoire a-t-il favorisé la réussite éducative des enfants et des jeunes (mixité sociale, lutte contre la fracture numérique, accès aux activités éducatives, culturelles et sportives...) ?

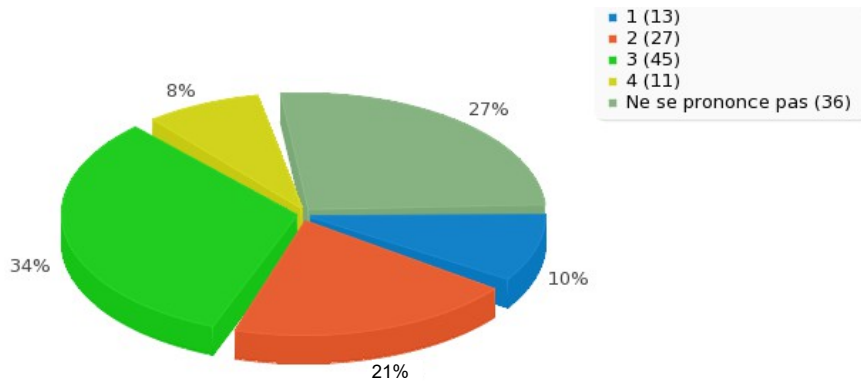
47 % des personnes qui ont répondu estiment que le PEDT a favorisé la réussite éducative des enfants et des jeunes. 35 % des personnes ne partagent pas cet avis et 18 % ne se sont pas prononcées.



19 commentaires ont concerné cette question, soit 14 % des réponses. Le PEDT et la réforme des rythmes scolaires ont permis aux enfants d'accéder à des activités gratuites et variées (théâtre, art contemporain, ...) dont ils n'auraient pas eu connaissance par ailleurs. L'utilisation du numérique reste encore à développer. L'aide aux devoirs mise en place par des associations contribue également à la réussite éducative des enfants.

## 9/ Le Projet Educatif de Territoire a-t-il favorisé l'autonomie des enfants, des jeunes et des étudiants (apprentissage de la citoyenneté, accès à l'information, valorisation de l'engagement des jeunes...) ?

42 % des personnes qui ont répondu estiment que le PEDT a favorisé l'autonomie des enfants, des jeunes et des étudiants. 31 % des personnes ne partagent pas cet avis et 27 % ne se sont pas prononcées.



13 commentaires ont concerné cette question, soit 10 % des réponses. Les commentaires font apparaître une demande de communication sur les possibilités des jeunes de s'engager. Le Conseil Municipal des Enfants permet l'apprentissage de la citoyenneté.

## 10/ Dans la perspective du renouvellement du Projet Educatif de Territoire, quelles pistes vous semblerait-il intéressant d'explorer ?

36 % des personnes qui ont répondu ont fait part de pistes à explorer.

Extraits des commentaires :

- "Construction d'actions concrètes sous différentes formes permettant de faciliter le travail en commun, la communication, la cohérence et la complémentarité des partenaires éducatifs du territoire" ;
- "Revoir la tarification des accueils périscolaires" ;
- "Former les citoyens de demain en lien avec la diversité, le vivre ensemble, la sécurité, la citoyenneté" ;
- "Réaménagement des rythmes scolaires et des ateliers éducatifs" ;
- "Ouverture du pass enfant Sport Culture aux enfants de moins de 6 ans" ;
- "Poursuivre les activités culturelles" ;
- "Poursuivre ou mettre en place des actions de sensibilisation au développement durable, sur le thème de l'alimentation, au respect du matériel" ;
- "Favoriser l'accès des parents aux programmes scolaires et aux projets périscolaires" ;
- "Découverte du monde professionnel"

## Analyse globale permettant d'établir des perspectives de travail pour le futur PEDT

Le questionnaire évaluatif du PEDT 2013-2016 fait apparaître un taux global de satisfaction de 49 %, à l'exception des 2 questions sur la participation des parents qui se situent à 26,5 %.

En moyenne pour les 9 questions, 17 % des personnes ne se sont pas prononcées.

Le PEDT 2013-2016 a permis d'engager un certain nombre d'actions et de structurer la collaboration entre les acteurs éducatifs du territoire. La communication, la lisibilité et l'organisation de l'accès aux différentes structures ont été améliorées avec le PEDT 2013-2016. La place des parents au sein de la communauté éducative reste à développer dans le PEDT 2017-2020 tout en tenant compte des différents niveaux d'implication des parents et des contraintes pour participer à des réunions en milieu d'après-midi ou en soirée. Dans le cadre des démarches partenariales, le niveau de participation des familles devra être annoncé (concertation, consultation et information). La communication autour des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires des enfants sera également à approfondir, notamment à travers les outils numériques à disposition des acteurs éducatifs.

*La Ville de Pessac remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à cette enquête et contribué ainsi à la réflexion collective sur le Projet Educatif de Territoire.*

